

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1097>



La réforme des enseignements technologiques industriels : s'informer pour agir

- Technique - Départements - Yonne - Archives - Stages de l'année scolaire 2005-2006 -



Publication date: mardi 8 novembre 2005

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

La voie technologique s'est construite sur la double finalité d'insertion professionnelle au niveau du baccalauréat et de poursuites d'études. Cela a conduit à un système riche et diversifié qui permet à chaque élève d'y trouver ses principales sources de motivation. Incontestablement cela a permis la réussite de beaucoup de jeunes, et progressivement les a amenés vers les plus hauts niveaux de qualification.

Aujourd'hui, la tentation est grande pour les politiques de rationaliser ces formations : moins de diversification, contenus plus généraux, moins de spécificité pédagogique. Pourtant, nous savons que tout regroupement de spécialités se traduit par une diminution du nombre d'élèves et un appauvrissement de l'offre de formation. C'est aussi, à chaque fois, un moyen pour les gestionnaires de regrouper les élèves, supprimer des sections et mettre élèves et enseignants dans des conditions de travail plus difficiles.

Les travaux sur la réforme des formations technologiques industrielles se poursuivent à grande vitesse. Sans communication officielle de la part du ministère, et même si les orientations principales sont connues, **le décryptage de ce qui se profile est un exercice délicat. Néanmoins, c'est ce à quoi vous convie le SNES 89, grâce à l'expertise de Thierry Reygades, responsable des enseignements technologiques au SNES** et qui siège dans les différentes instances où il est débattu de la réforme STI.

- Quel est l'état actuel du projet de l'inspection générale ?
- Quels sont les dangers de ce projet ?
- Le calendrier initial (application de la réforme en 1ère à la rentrée 2006) est reporté d'un an. Quelles perspectives nouvelles cela ouvre-t-il ?
- Quelles sont les propositions du SNES ?
- Comment, sur le terrain, améliorer et promouvoir les formations STI ?

Telles sont quelques unes des questions que nous proposons d'aborder lors de ces 3 stages d'une demie journée.



PS:

- Pour des raisons de commodité, les 3 stages auxquels participera Thierry Reygades ont lieu dans chacun des établissements de l'Yonne où la présence de la filière STI est forte : les lycées de Sens, Joigny et Fourier à Auxerre.
- Ces stages sont, évidemment, **ouverts à tous les collègues, quel que soit leur établissement d'exercice** (y compris donc Tonnerre et Avallon !), lycée ou LP, enseignants de STI ou d'autres disciplines.)